



Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2026-04-31

Objet : Comité de jumelage : élection d'un représentant

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt et un avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Philippe ANTOINE, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Présents : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Carl MAUGER, Laurent BRUNET, Magali HANNECART, Marc LEPETIT, Virginie BARBOUX, Anne GOVIN, Stéphane ORAIN, Sophie PERSONNE, Matthieu CHATIGNOUX, Marie-Catherine ASSEMAN, Vanessa AMAR, Hella BHOURI, Brice REGA, Amélie de SAINT-MARS, Bérangère SAVRE, Edouard LEO, Dominique GERBERT, Christine CAILLAT, Thomas BATIGNE

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Sophie LAFEUILLADE à Magali HANNECART
Nathalie ZENOU à Carl MAUGER
Laurence BABONNEAU à Jérôme FENAILLON
Alexis CHAVELAS à Marie-Catherine ASSEMAN
Julien MATALOU à Stéphane ORAIN
Gilles STUDNIA à Edouard LEO

Absents Néant

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Stéphane ORAIN, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Vu les statuts du Comité de Jumelage ;

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un représentant au Comité de jumelage

Monsieur le Maire propose que soit désigné comme représentant du Conseil municipal au sein du Comité de Jumelage :

Madame Sophie PERSONNE

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
À l'unanimité**

Désigne comme représentant du Conseil municipal au sein du Comité de Jumelage :

Madame Sophie PERSONNE

**Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,
Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 21 avril 2026**

Le secrétaire de séance
Stéphane ORAIN



Le Maire
Jean-Philippe ANTOINE

Mis en ligne le **28/04** 2026
Document rendu exécutoire le **28/04** 2026

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services

Pascal PARISSIER